

LES RELATIONS ENTRE ENTREPRISES UTILISATRICES ET ENTREPRISES EXTERIEURES



QHSE

24/06/2026

Résumé

Cette formation permet de maîtriser le cadre réglementaire des relations interentreprises, de sécuriser les interventions sur site en cas de coactivité, et de mettre en œuvre les bons outils documentaires (plan de prévention, protocole de sécurité). Elle renforce la capacité des entreprises à agir en conformité et en prévention, tout en favorisant la collaboration entre intervenants.

Public et prérequis

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels des entreprises utilisatrices et des entreprises extérieures.

Les objectifs

- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
- Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
- Elaborer une démarche de prévention des risques de coactivité

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

Modalité d'évaluation

Les acquis sont évalués à travers la participation active, des cas pratiques, une mise en situation concrète sur la gestion de la coactivité, ainsi qu'un quiz de fin de session ou une auto-évaluation des connaissances. Une attestation de formation est remise aux participants ayant suivi la formation dans son intégralité.

Contenu de la formation

- Décret du 20 février 1992 codifié

- Champ d'application et obligations
- Etapes clé de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination ...

- Responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure

- Plan de prévention : contenu, types de travaux et mise en oeuvre

- Rôle de chacun

RÉFÉRENCE

HSEPSE300148

CENTRES DE FORMATION

CHALON-SUR-SAÔNE, DIJON

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 21-71

- 682 jeunes formés par an
- 291 contrats d'alternance à pourvoir
- 769 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

3 CENTRES en Bourgogne

- Les acteurs de la prévention (CHSCT, Médecin du travail, ...)
- Les différents intervenants

- Introduction au cas des opérations de chargement et de déchargement

- Contexte réglementaire
- Protocole de sécurité

Suite de parcours et passerelles possibles

Préven° des risques interentreprises : Rôles, protocoles et responsabilités (Les relations entre entreprises utilisatrices et entreprises extérieures)

Métiers - Débouchés

Cette formation ne débouche pas directement sur un métier spécifique, mais elle est essentielle pour des fonctions opérationnelles ou encadrantes telles que responsable HSE, chef de chantier, chargé de maintenance, coordinateur travaux, responsable sécurité, manager de site ou représentant du personnel. Elle permet de mieux exercer ces rôles dans le respect des obligations légales et en garantissant la sécurité des interventions entre entreprises.

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Version documentaire

V1-2022